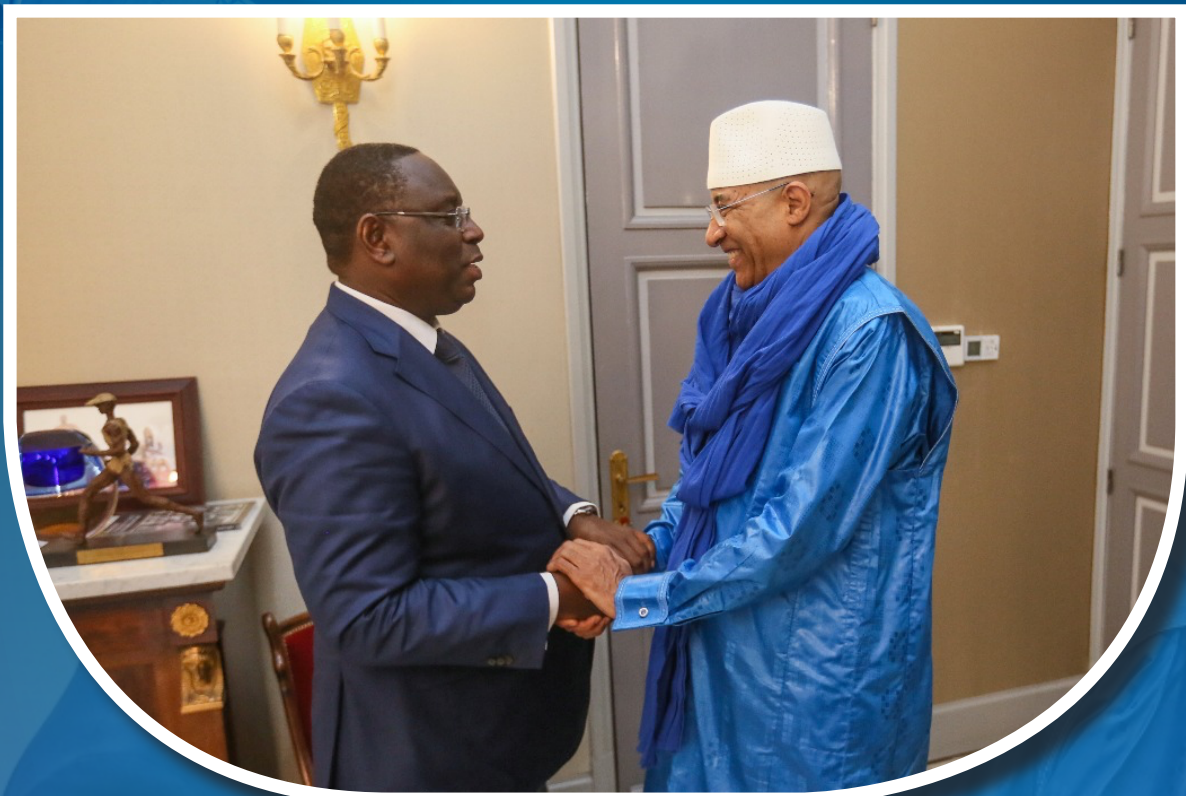


FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL PRÉSENTE SES FÉLICITATIONS AU PRÉSIDENT MACKY SALL QUI ACCEPTE D'ACCOMPAGNER L'ASECNA DANS LA
CÉLÉBRATION DE SES 60 ANS



RÉUNION
DES REPRÉSENTANTS, DÉLÉGUÉS
ET CHEFS D'ÉTABLISSEMENT

SIGNATURE
D'UN NOUVEAU CONTRAT DE
DÉLÉGATION DE GESTION



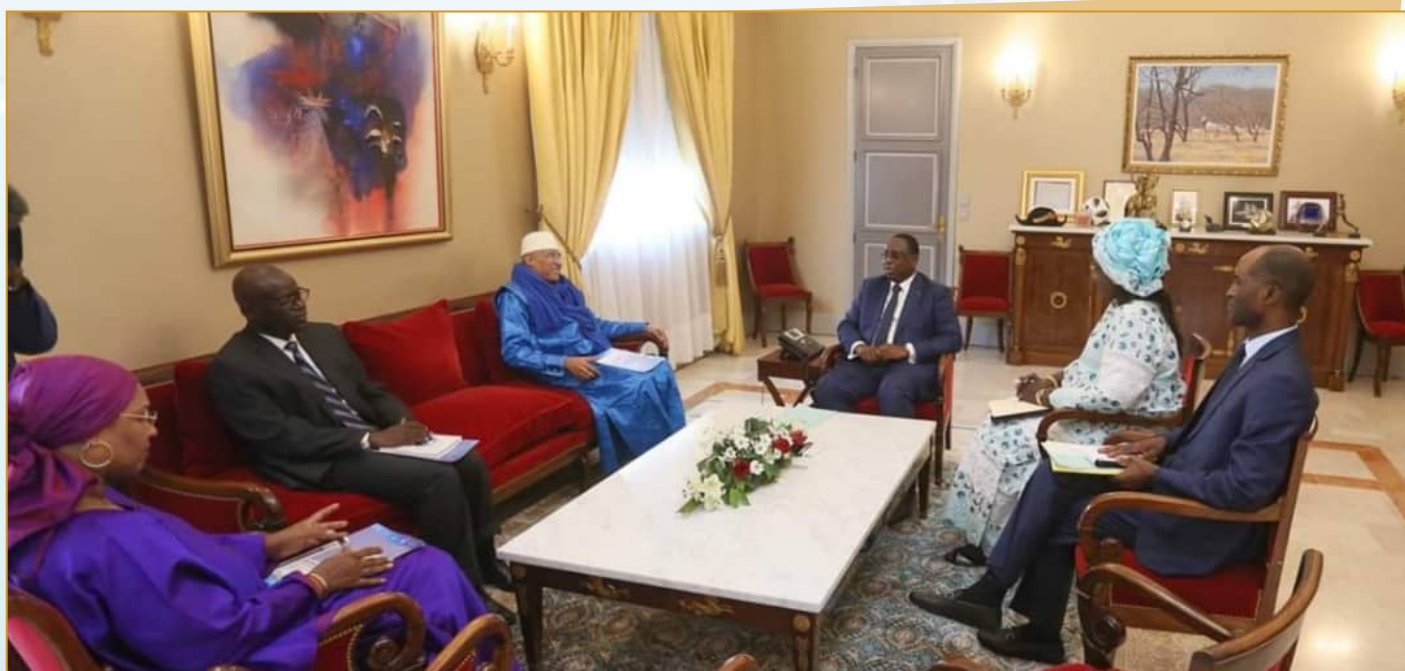
N°517
du 14 mars 2019

FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

LA UNE DU FLASH

Le Directeur général présente ses félicitations au Président Macky SALL qui accepte d'accompagner l'ASECNA dans la célébration de ses 60 ans.



Dès après sa réélection à la tête de l'Etat du Sénégal à l'issue du scrutin présidentiel du 24 février, SEM Macky SALL, Président de la République du Sénégal a fait l'honneur au Directeur général, M. Mohamed MOUSSA, de lui accorder une audience, le lundi 11 mars 2019. Cette audience s'est déroulée en présence, notamment, de Madame Maïmouna Ndoye SECK, Ministre des Transports aériens et du Développement des infrastructures aéroportuaires et de M. Mamadou DIOP, Représentant de l'ASECNA au Sénégal.

Le Directeur Général tenait, au nom de la Communauté ASECNA, à présenter, de vive voix, ses félicitations au Président Macky SALL « pour sa brillante réélection ». Cette

audience a, en outre, servi d'opportunité au Directeur Général pour lui rendre compte des nombreuses dispositions prises dans le cadre du transfert des activités aéroportuaires de l'Aéroport International Léopold Sédar SENGHOR à AIBD.

Le Directeur général a également fait le point au Chef de l'Etat du Sénégal, de l'exécution de la feuille de route qu'il est en train de dérouler pour redresser et moderniser l'Agence. C'est ainsi que M. MOUSSA lui a fait part des résultats probants obtenus dans la mise en place d'un dispositif de renforcement de la sécurité de la navigation aérienne et, au titre de la prospective, de l'option irréversible de l'Agence de préparer, dès à présent, son avenir,

en faisant usage des technologies de demain, à travers l'utilisation des satellites. Dans la foulée, le Directeur Général a présenté le projet de « Ciel unique pour l'Afrique » qui, à terme, permettra à l'Agence d'exercer un véritable leadership continental dans son domaine, au profit de ses Etats membres.

Suite aux tensions financières connues ces dernières années, le Directeur général a exposé au Président SALL les mesures qu'il a initiées pour un redressement urgent de l'ASECNA, avec comme principaux résultats, une parfaite maîtrise des charges ainsi qu'un regain de confiance des bailleurs de fonds qui acceptent, à nouveau, d'accompagner l'Agence dans le financement de ses projets.

Monsieur MOUSSA a, enfin, abordé la célébration du 60ème anniversaire de l'ASECNA prévue le 12 décembre prochain, sollicitant auprès du Président SALL, son accord pour en assurer le haut patronage et pour présider, à cette occasion, l'inauguration des nouveaux bâtiments du siège récemment édifiés.

Après un entretien sur ces différents sujets, le Président Macky SALL a exprimé sa satisfaction dans le fonctionnement de l'Agence, et a accepté d'accompagner l'institution communautaire dans les festivités qui marqueront ses 60 ans.

Réunion des Représentants, Délégués et Chef d'Établissements : des résolutions pour 2019



La Réunion des Représentants, Délégués et Chef d'Établissements s'est tenue les 4 et 5 mars 2019 à Dakar. Au cours de la cérémonie d'ouverture, Monsieur GUELPINA Ceubah, Chef de l'Établissement du siège, a souhaité la bienvenue à tous les participants, en insistant sur l'importance de cette concertation annuelle. « Je reste convaincu que cette rencontre annuelle, qui nous est désormais familière au sein de l'Agence, constitue un cadre, d'une part, pour échanger sur toutes les préoccupations des structures et d'autre part, pour harmoniser nos points de vue sur la manière de conduire nos actions futures pour l'atteinte des objectifs de résultats qui nous sont assignés » a-t-il dit.

A sa suite, Monsieur Tagba Dansou MEDEZI, Représentant au Togo a pris la parole au nom de ses collègues pour présenter les vœux des participants au Directeur Général.

Il a félicité Monsieur Mohamed MOUSSA pour les résultats enregistrés et insisté sur l'engagement des Représentants, Délégués et Chefs d'Établissements à accompagner le Directeur Général dans l'atteinte de ses objectifs. Il a ensuite traduit les remerciements de ses collègues au Directeur Général pour la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures :

- Amélioration des conditions de voyage des Représentants, Délégués et Chefs d'Établissement
- Bonne conduite de l'audit de suivi N°1 et des résultats de cet audit
- Pérennisation de la tradition des réunions annuelles des Représentants, Délégués et Chefs d'Établissements

Réunion des Représentants, Délégués et Chef d'Établissements : des résolutions pour 2019

Monsieur MEDEZI a ensuite énuméré les principales difficultés auxquelles font face les centres. Il s'agit notamment de :

- l'insuffisance des ressources humaines, notamment pour certains corps de métiers (IGC pour le suivi des projets).
- L'instabilité des liaisons internet entraînant l'indisponibilité de l'accès au PGI
- L'inexistence d'un PGI (ERP) dans les Délégations aux Activités Aéronautiques Nationales

Dans son discours d'ouverture, le Directeur Général après avoir félicité les participants pour les résultats atteints en 2018, a insisté sur le fait qu'il souhaite que « cette concertation annuelle qui réunit le top management de l'ASECNA ne soit plus une opportunité pour manifester une quelconque autosatisfaction ».

Il a ensuite présenté 6 objectifs sur lesquels il engage le top management de l'ASECNA à se focaliser au cours de l'année 2019 pour renforcer les acquis. Ces Objectifs portent sur :

- L'amélioration continue de la sécurité
- La mise en œuvre des projets
- La maîtrise des Comptes comptables
- La maîtrise de la planification financière
- La révision du Statut unique et du Code de rémunération du personnel,
- La célébration du 60ème anniversaire de l'ASECNA

« Nos illustres devanciers ont apporté leur contribution à l'édification de cette maison que plusieurs régions nous envient. A notre tour, nous devons laisser notre empreinte dans la consolidation de l'Agence pour transmettre à nos enfants, le flambeau allumé depuis 1959 par les pères fondateurs de l'ASECNA » a conclu le Directeur Général.



28^{ème} réunion du Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Recherche des Ecoles de l'ASECNA (CSRP)



L'ERNAM a abrité, du 27 février au 1er mars dernier, la 28^{ème} réunion du Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Recherche des Ecoles de l'ASECNA (CSRP). Ces travaux se sont déroulés dans un contexte marqué par l'adoption récente d'un plan triennal de formation 2019-2021, en cohérence avec les programmes de mobilité et de recrutement du personnel. D'ailleurs, à l'ouverture des travaux, le Directeur des ressources humaines, M. Ada Moïse BETOLE, a rappelé le rôle important attendu des établissements de formation dans la mise en œuvre dudit plan.

Les travaux de cette réunion étaient d'abord axés sur le bilan des activités de formation 2017/2018 des écoles, la révision des programmes de formation des Contrôleurs de la Circulation Aérienne (CCA), la révision des programmes de formation initiale et continue MET, EI, SLI, l'harmonisation des statuts et règlements intérieurs des études et de la scolarité, la mise en œuvre du cycle préparatoire

d'entrée à l'EAMAC (cas de la Guinée Bissau). Puis, les participants ont porté leur attention sur les conditions d'admission sur titre dans les écoles, l'accès à l'EAMAC pour les boursiers de l'OMM, les concours d'entrée dans les écoles, et les difficultés de recouvrement des frais de scolarité et de stage. Enfin, la réunion a examiné, au titre des questions diverses, la mise en œuvre du e-learning dans un centre opérationnel (cas du centre de Douala), la formation SMI à l'ERSI et l'EAMAC et la note de travail sur le fonctionnement de l'ECGAT.

Après l'examen de ces différents points, et suite aux débats et échanges, les participants à la 28^{ème} réunion du CSRP ont convenu de 13 conclusions et 6 recommandations pour contribuer à l'amélioration de la formation dans les écoles et, au-delà, à la qualité des services rendus aux usagers.

A noter que les travaux ont été ouverts par le Directeur Sûreté et Facilitation de l'ANACIM qui représentait son Directeur général.

Navigation par satellite en Afrique Services SBAS : des avancées majeures pour préparer l'avenir de l'Agence



Signature du contrat de l'étude de définition (dite phase B) avec Thales Alenia Space

Les services de renforcement satellitaire, dits SBAS, permettent d'augmenter et de garantir les performances de positionnement (précision, disponibilité) fournies par les constellations existantes de navigation par satellite, comme le GPS ou Galileo. Ils sont utilisés pour les applications liées à la sécurité, en permettant notamment de fournir un guidage vertical aux avions. Ils présentent l'avantage de couvrir de grandes étendues sans requérir d'infrastructure locale au niveau des aéroports.

En lien avec son Plan d'Orientations Stratégiques (POS), l'Agence vise à partir de l'horizon 2021/2022 la fourniture autonome de ces services SBAS dans sa zone de responsabilité puis potentiellement au-delà sur le continent. Ces services permettront de renforcer les opérations de navigation et de surveillance, et ainsi d'améliorer la sécurité et l'efficacité des vols, au bénéfice direct des usagers de l'espace aérien. En particulier, ces services SBAS, catalyseurs clés du Ciel Unique pour l'Afrique, permettront en effet d'améliorer la sécurité des atterrissages, la flexibilité et l'efficacité des trajectoires de vol, et de rendre les régions isolées accessibles.

Sur un plan stratégique, ces services permettront de consolider le positionnement de l'Agence en tant que fournisseurs de services à haute-valeur ajoutée, dans un environnement concurrentiel croissant.

Sur la dernière année, l'Agence a pu réaliser des avancées majeures vers la fourniture de ces services.

Sur le plan technique, l'étude de définition (dite phase B), confiée à un consortium industriel conduit par la société Thales Alenia Space, a été lancée. Cette étude, financée par l'Union européenne, permettra d'ici mi-2020 de définir la meilleure option de l'architecture des segments sol et spatial du système SBAS. Elle permettra également de fournir un service pré-opérationnel.

Le processus d'adoption par les usagers a permis d'initier des concertations directes avec les compagnies aériennes faisant montre d'un grand intérêt pour un déploiement rapide des services SBAS, comme Air France, Asky ou Air Côte d'Ivoire.

Dans le domaine de la coopération, l'accord international avec l'Union européenne (UE)

Navigation par satellite en Afrique Services SBAS : des avancées majeures pour préparer l'avenir de l'Agence

est entré en vigueur définitivement, à la suite de la conclusion du processus législatif au Parlement Européen et au Conseil de l'UE. Cet accord permet à l'Agence de bénéficier de la technologie du programme européen EGNOS, et de l'assistance politique, technique et financière de la Commission Européenne et des agences de l'UE. Le contrat de coopération avec le Centre National de l'Etudes Spatiales dans le domaine de la recherche a également été renouvelé.

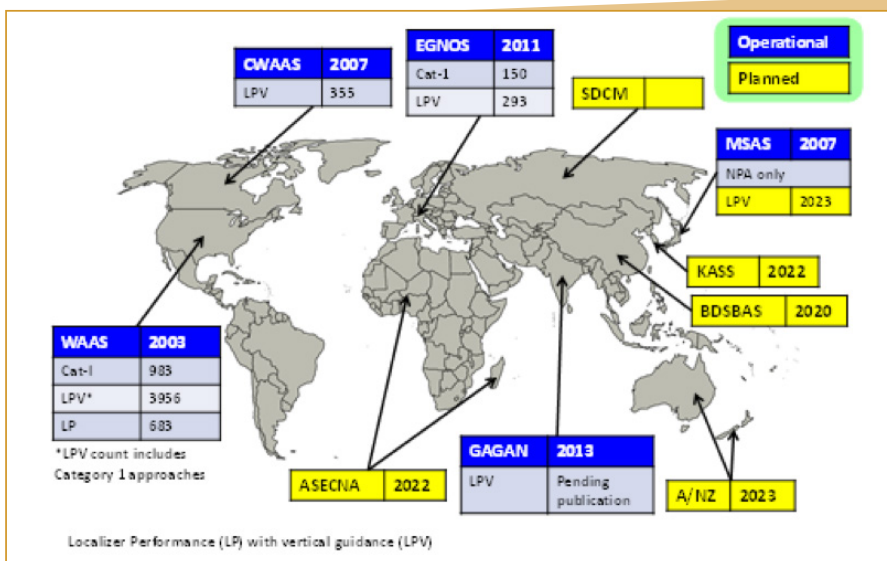
Sur le plan de la standardisation internationale, le programme SBAS a été reconnu par l'OACI et l'Agence s'est vu attribuer un identifiant de fournisseur de services SBAS, qui entrera en vigueur en novembre 2020 avec le prochain amendement de l'Annexe 10.

L'Agence a également consolidé son positionnement au sein de l'infrastructure mondiale de navigation par satellite, en prenant notamment la présidence du sous-groupe opérationnel du SBAS Interoperability Working Group (IWG), groupe de travail international des fournisseurs de services SBAS (USA/Canada, Europe, Russie, Chine, Inde, Japon, Corée du Sud, ASECNA et Australie).

Sur le plan continental, l'Agence poursuit

son soutien, en coordination avec l'Union Africaine, au développement de la navigation par satellite en Afrique, au travers notamment du programme de soutien EGNOS en Afrique qui lui été confié, et dont la mise en œuvre est assurée par le bureau conjoint de gestion (JPO) hébergé à la Direction Générale.

Les services SBAS bénéficiant à d'autres



Etat du développement international du SBAS :
l'ASECNA au cœur de l'infrastructure mondiale

secteurs d'activités économiques, au-delà de l'aviation, une première étude de marché a été conduite et a démontré que les secteurs les plus prometteurs en termes d'impact économique et social à court et moyen termes pour les Etats membres sont l'agriculture, le transport maritime, la cartographie et la surveillance.



L'équipe SBAS de l'Agence lors de sa réunion de lancement avec le Président du Programme le DNAD

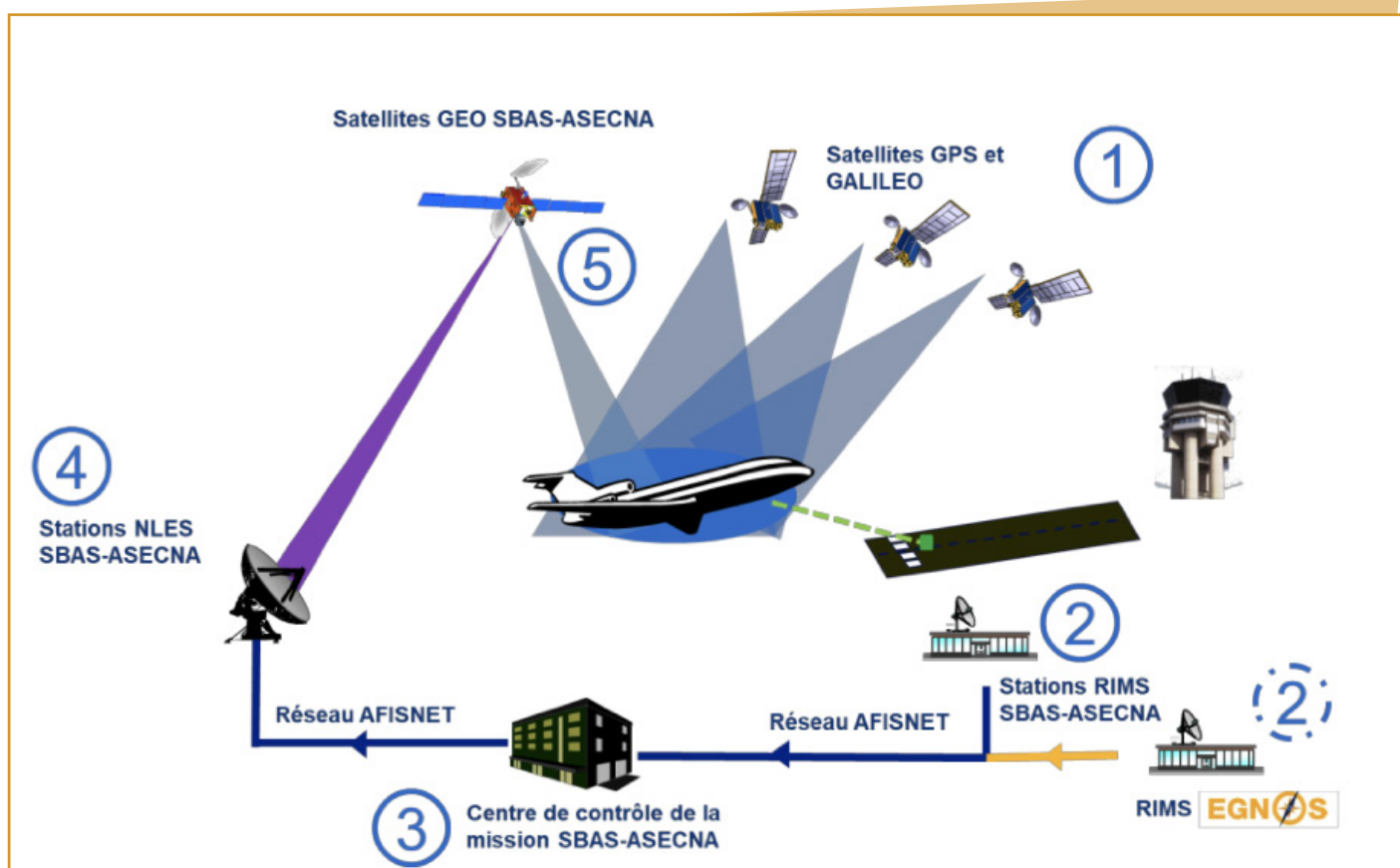
Navigation par satellite en Afrique Services SBAS : des avancées majeures pour préparer l'avenir de l'Agence

Comment va fonctionner le SBAS à l'ASECNA ?

Le système SBAS de l'ASECNA comprendra une infrastructure au sol et plusieurs transpondeurs installés sur un ou plusieurs satellite(s) géostationnaire(s).

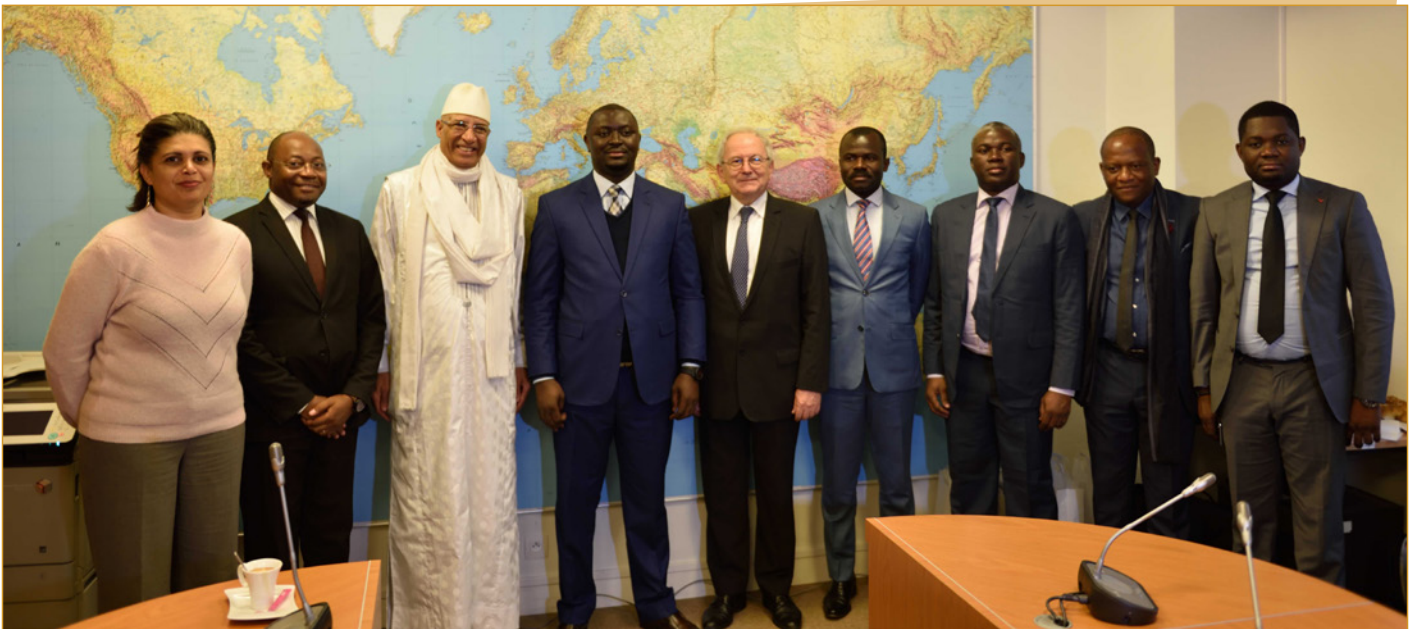
L'infrastructure au sol sera constituée notamment des stations RIMS, d'un centre de contrôle de la mission et de stations de liaisons montantes NLES :

- Les stations RIMS auront pour rôle de collecter en temps réel les données de géolocalisation résultant des signaux émis par GPS et GALILEO.
- Le centre de contrôle de la mission élaborera les données corrigées qui seront transmis aux utilisateurs via les stations NLES puis les transpondeurs sur le(s) satellite(s) géostationnaire(s)
- Le réseau de télécommunications VSAT AFISNET de l'ASECNA assurera le transport des données au niveau de l'infrastructure sol.
- Les interfaces techniques avec le système EGNOS pourront comprendre l'échange des données RIMS, afin d'optimiser les performances et les zones de service respectives



Concept du système SBAS de l'ASECNA

Le Gabon et l'ASECNA signent un nouveau contrat de délégation de gestion



La Délégation de l'ASECNA à Paris, a abrité le 05 février dernier, la cérémonie de signature du nouveau contrat de délégation de gestion des activités aéronautiques nationales du Gabon, en présence de Monsieur le Ministre des Transports et de la Logistique, du Président du Conseil d'Administration, M. Jean-François DESMAZIERES, et du Directeur Général, M. Mohamed MOUSSA. Le précédent, signé en 2010, était arrivé à échéance depuis le 31 décembre 2015 et avait fait l'objet de renouvellement par 7 avenants.

Au titre des changements majeurs, entre le nouveau et l'ancien contrat, il convient de noter :

- La sortie de la mission de sureté du périmètre d'intervention de l'ASECNA ;

- L'élaboration par l'ASECNA, d'un Plan d'Orientation Stratégique (POS) devant être annexé au présent contrat et en rapport avec ses missions ;
- L'élaboration par l'ASECNA du plan d'utilisation annuel des subventions allouées par l'Etat gabonais ;
- Le recrutement d'un personnel technique adéquat.

Le Ministre des Transports et de la Logistique du Gabon a salué à l'occasion, les efforts de la Direction Générale de l'ASECNA pour la finalisation et la signature de ce nouveau contrat pour une durée de 5 ans, et reste convaincu du succès de ce partenariat entre l'Agence et l'Etat du Gabon.

Dr Thomas COMPAORE a pris ses fonctions de Délégué du Directeur Général pour les AAN du Burkina

Nommé 25 janvier par le Directeur Général, Dr Thomas COMPAORE a pris ses fonctions de Délégué aux activités aéronautiques nationales (DAAN) du Burkina le 5 février à Ouagadougou. Il remplace à ce poste Monsieur Moumouni BARRO qui a sollicité une retraite anticipée, après 25 années de bons et loyaux services à la Délégation aux activités aéronautiques nationales (DAAN) du Burkina dont 15 ans comme Délégué du Directeur général.

Pour Dr COMPAORE, cette prise de service en tant que DAAN s'effectue dans un contexte d'une aviation civile internationale fortement impactée par des mutations importantes. « Il est donc tout à fait important d'indiquer que la mise en œuvre des principales activités de la délégation s'inscrit dans l'obligation d'une conformité aux normes et règlements nationaux et internationaux applicables, et bien plus



qu'une évidence, dans l'impérieuse nécessité de satisfaire les exigences de ses clients et autres parties intéressées », a-t-il indiqué.

Avec Faso.net



Sénégal. Le Ministre des Transports et de la Logistique du Gabon visite AIBD

Dans le cadre du projet de construction du nouvel aéroport de Libreville, le Ministre gabonais des Transports et de la Logistique a visité l'Aéroport international Blaise Diagne de Diass le 18 février.

Accompagné du Directeur Général de l'ASECNA, Monsieur Justin NDOUNDANGOYE a visité les équipements techniques et l'aérogare de AIBD. Il s'agissait pour lui de mieux connaître les installations aéronautiques et aéroportuaires du Sénégal dans le cadre du projet initié par l'Etat gabonais pour doter sa capitale, Libreville, d'un aéroport moderne, à la hauteur des ambitions du pays pour le futur.



Bénin. Le Président du Conseil économique et social visite la Représentation

Le vendredi 15 février 2019, le Président du Conseil Economique et Social (CES), a effectué, à la tête d'une délégation, une visite de courtoisie et d'échange à la Représentation. Cette visite s'inscrit dans le prolongement de l'audience accordée au Représentant, le 6 septembre 2018, au siège de cette institution.

Après l'accueil de la délégation et un entretien avec le Représentant, la délégation a été reçue dans la salle de réunion où chaque Chargé a présenté la mission de sa structure. Puis s'en est suivie une visite des équipements et installations de la Représentation allant du bureau de piste aux locaux de la météo, des télécoms à la tour de contrôle pour finir à la caserne des pompiers.

A chaque étape de ce périple, le Président



et ses collaborateurs ont eu droit à des exposés qui ont permis de mieux étoffer ses connaissances. C'est pourquoi, avant de prendre congé de ses hôtes, il a félicité l'ASECNA pour son professionnalisme, et demandé au Représentant de transmettre ses félicitations au Directeur Général.



Mme Françoise Corine BÄNDI, Auditeur de Bureau Veritas Certification a présenté les résultats des constats dans le cadre de l'audit de suivi n°1 de la certification aux normes ISO 9001/2015 obtenue en 2018. C'était à l'occasion d'une séance de restitution qui s'est déroulée à la salle « Maurice Rajaofetra » sous la présidence du Directeur Général, M. Mohamed MOUSSA.

Il s'agissait, parmi les multiples tâches, de vérifier le fonctionnement et la performance des processus avec comme objectifs, notamment, la confirmation de la conformité du système de management à toutes les exigences de l'ISO 9001 : 2015 suivant lesquelles il est audité, et, le cas échéant, l'identification des domaines du système de management susceptibles d'être améliorés.

Après avoir donc parcouru de 4 pays membres (Sénégal, Comores, Guinée Equatoriale et Togo) et 5 sites ou structures, Mme BANDI a, pendant près de 90 minutes, rendu compte du fruit de ses investigations. Détaillant, pour chaque centre visité, les points forts et les améliorations nécessaires à apporter. Il apparaît

ainsi que l'Agence doit s'atteler à résorber huit cas de non-conformité à caractère mineurs issus des constatations de l'Auditeur, ce, dans un délai normatif de 90 jours.

Après avoir pris acte de ces actes, le Directeur Général a remercié le Bureau Veritas Certification, à travers l'auditeur, pour cette photographie sans complaisance qui est « une manière d'évaluer le niveau de maturité de notre système dans la conduite quotidienne des activités et responsabilités de l'Agence ».

M. MOUSSA a, en outre, félicité les Pilotes Processus et l'ensemble du personnel, pour les résultats atteints grâce à leur disponibilité et à leurs efforts.

Pour les suites à donner aux constats d'audit, le Directeur Général a instruit que les dispositions nécessaires soient prises pour la levée des écarts, par l'élaboration de plans d'actions correctives, et l'exploitation de toutes les opportunités d'amélioration. M. Mohamed MOUSSA s'est à nouveau engagé à mettre en place les ressources nécessaires au renforcement des performances du système.

ASECNA-CAFAC : convergence de vue sur le projet du ciel unique pour l'Afrique



Le Directeur général, M. Mohamed MOUSSA a reçu, le 18 février, au siège, M. Mekonnen TEFERA récemment élu Secrétaire général de la Commission Africaine de l'Aviation Civile (CAFAC).

Les échanges entre le Directeur Général et son hôte ont principalement porté sur la collaboration que l'ASECNA et la CAFAC comptent instituer en vue de la création d'une plateforme commune pour les fournisseurs de services de navigation aérienne sur le continent. Ce qui, à n'en pas douter, constitue un pas important dans le cadre de la matérialisation de la vision de l'Agence relative à la mise en place d'un Ciel unique pour l'Afrique. M. MOUSSA avait d'ailleurs réservé une de ses premières visites des grandes institutions communautaires, à la CAFAC dont le siège est à Dakar, pour partager

avec ses dirigeants, sa vision sur le sujet.

Au cours de cet entretien, l'ASECNA, a réitéré son engagement et son soutien pour abriter le Bureau de l'Agence d'exécution de la Décision de Yamoussoukro qui pose les jalons de la libéralisation des transports aériens en Afrique.

Rappelons que le Marché Unique du Transport Aérien en Afrique (MUTAA) a été officiellement lancé le 28 janvier 2018 à Addis Abeba par les Chefs d'Etat de l'Union Africaine. À ce jour, l'engagement solennel à l'adhésion au MUTAA a été signé par vingt-huit pays qui représentent une population totale de plus de 710 millions de personnes, soit plus de la moitié de la population du continent africain.

Avec NewsAero